



# LA COOPÉRATION, STADE ULTIME DES ORGANISATIONS ?

COLLOQUE 17-18 JANVIER 2018

---

*Soutenez l'événement, **DEVENEZ MÉCÈNE***

# ÊTRE MÉCÈNE

*Pourquoi soutenir le colloque ?*

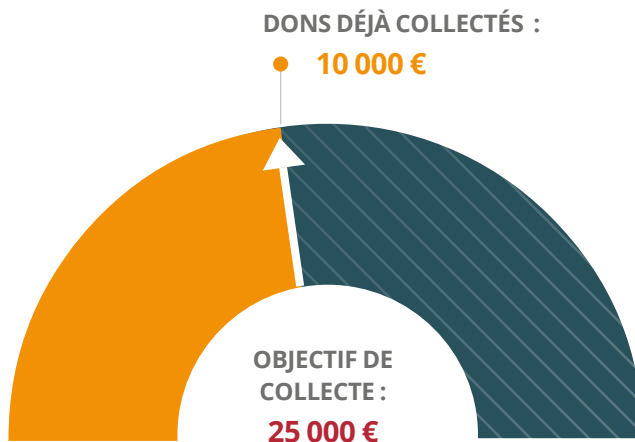
---

## I SOUTENIR LE COLLOQUE, C'EST :

- > **Permettre à un événement d'envergure nationale d'avoir lieu :**
  - **avec les meilleurs témoins et experts de la coopération aujourd'hui** : dirigeants, philosophes et experts dans ce domaine
  - **une centaine de participants attendus** issus de secteurs d'activités variés
  
- > **Participer à construire l'entreprise de demain** ; une entreprise qui, en tenant compte des grands changements qui l'impactent (transformation digitale, nouvelles générations, etc.), donne la primauté à la relation de coopération pour bâtir sa performance.

# LE MÉCÉNAT *pour financer le colloque*

*Le budget du Collège Supérieur est financé à 40 % par des dons. C'est pourquoi nous faisons appel à votre générosité :*



**40 %** de l'objectif a déjà été collecté.

# ÊTRE MÉCÈNE

*Les contreparties pour votre entreprise*

---

## I POUR UNE CONTRIBUTION DE 3 000 €

- > **Une invitation pour 2 personnes** au colloque les 17 et 18 janvier 2018
  
- > **Les Actes du colloque**
  
- > **Une communication différenciée :**
  - Votre logo en 4<sup>ème</sup> de couverture des Actes du colloque
  - Votre logo sur le livret du participant et sur les supports de présentation des conférences
  - Votre logo en page d'accueil de nos sites Internet ; sur la page d'inscription en ligne du colloque (10 000 vues attendues)

# ÊTRE MÉCÈNE

*Les contreparties pour votre entreprise*

---

## I POUR UNE CONTRIBUTION DE 5 000 €

- > **Une invitation pour 2 personnes** au colloque les 17 et 18 janvier 2018
  
- > **Les Actes du colloque**
  
- > **Un café philo** dans votre entreprise sur le thème de votre choix (format 1h)
  
- > **Une communication différenciée :**
  - Votre logo en 4<sup>ème</sup> de couverture des Actes du colloque
  - Votre logo sur le livret du participant et sur les supports de présentation des conférences
  - Votre logo en page d'accueil de nos sites Internet ; sur la page d'inscription en ligne du colloque (10 000 vues attendues)

# ÊTRE MÉCÈNE

*Les contreparties pour votre entreprise*

---

## I POUR UNE CONTRIBUTION DE 10 000 €

- > **Une invitation pour 5 personnes** au colloque les 17 et 18 janvier 2018
  
- > **Les Actes du colloque**
  
- > **Une intervention sur mesure** dans votre entreprise sur le thème de la coopération ou un autre thème de votre choix (format 1h30)
  
- > **Une communication différenciée :**
  - Votre logo en 4<sup>ème</sup> de couverture des Actes du colloque
  - Votre logo sur le livret du participant et sur les supports de présentation des conférences
  - Votre logo en page d'accueil de nos sites Internet ; sur la page d'inscription en ligne du colloque (10 000 vues attendues)

# ÊTRE MÉCÈNE

## Dispositions fiscales liées au don

La loi de 2003 en faveur du mécénat d'entreprises permet à votre société de bénéficier d'une réduction d'impôt :

> **Au titre de l'impôt sur les sociétés** : vous déduisez ainsi 60 % du montant de votre don, dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires.

### IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires\*



\* L'excédent  
peut être reporté  
sur les 5 années  
suivantes.

Conformément  
aux dispositions fiscales  
en vigueur au 01/12/13

### NOUS CONTACTER

Charlotte ROY, responsable du développement :

04 72 71 84 23

communication@collegesuperieur.com

Le Collège Supérieur : 17, rue Mazagran • 69007 LYON

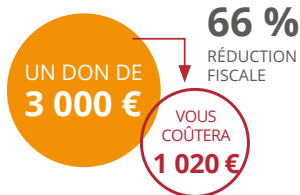
# ÊTRE MÉCÈNE

## Dispositions fiscales liées au don

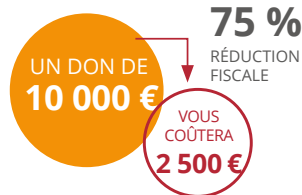
À titre personnel, si vous êtes imposable, vous pouvez bénéficier de déductions fiscales :

- > **Au titre de l'impôt sur le revenu** : vous déduisez ainsi 66 % du montant de votre don, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.
- > **Au titre de l'impôt sur la fortune immobilière** : vous déduisez ainsi 75 % du montant de votre don.

### IMPÔT SUR LE REVENU



### IMPÔT SUR LA FORTUNE



### NOUS CONTACTER

Charlotte ROY, responsable du développement :

04 72 71 84 23

communication@collegesuperieur.com

Le Collège Supérieur : 17, rue Mazagran • 69007 LYON